

## FORMATION /UTILISATION MATERIELS LUTTE INCENDIE :

Acquérir les connaissances utiles dans l'utilisation des matériels d'extinction d'incendie possibles dans l'entreprise.



Elle comprendra : les causes les plus fréquentes d'incendie ; prévention des risques d'incendie classification des feux ; moyens d'extinction (extincteurs : classifications couleurs, implantation) ; exercices pratiques sur le terrain (extinction d'un feu d'hydrocarbure, d'un feu sec, utilisation de différents extincteurs) ;



## PREVENTION GAGNANTE BTP

### Performance Economique



Dans les établissements > 50 personnes, et ceux qui mettent en œuvre des matières inflammables : des exercices et des essais périodiques doivent être **effectués au moins tous les 6 mois**, et être répertoriés avec leurs observations au registre de sécurité, tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.

Au-delà de l'obligation réglementaire pour tout chef d'entreprise de réaliser des exercices d'évacuation tous les six mois, cette mise en pratique permet de réajuster l'organisation et de tenir à jour les connaissances du personnel

## Le rôle des personnes chargées d'assurer l'évacuation en toute sécurité des locaux :

### ❖ La personne Serre-file :

- ✓ Informe l'ensemble des personnes de l'évacuation des locaux
- ✓ Invite le personnel, les entreprises extérieures et le public à quitter les lieux
- ✓ Fait le tour de toutes les pièces pour s'assurer qu'elles ne sont plus occupées et que les portes et fenêtres sont fermées (il faut notamment être vigilant dans les toilettes et vestiaires)
- ✓ Ferme la marche et empêche les personnes de revenir en arrière
- ✓ Rend compte à la personne responsable de l'évacuation de la zone évacuée.

### ❖ La personne Guide-file:

- ✓ Est chargée de guider dans le calme les personnes rabattues par le serre-files vers les issues de secours, car elle connaît particulièrement bien le parcours à effectuer



## PREVENTION GAGNANTE BTP

### Performance Economique

- ✓ Veille également à la fluidité des déplacements
- ✓ Fait un bilan des personnes présentes au point de rassemblement
- ✓ Veille à ce que toutes les personnes restent au point de rassemblement avant l'ordre du responsable de l'évacuation indiquant la fin de l'exercice.

### ❖ La personne Responsable :

- ✓ Coordonne l'équipe d'évacuation
- ✓ Est informé par les serre-files et les guides du déroulement de l'évacuation
- ✓ Informe de la fin de l'exercice
- ✓ Rend compte à l'employeur.

### Exemple de procédure d'évacuation incendie (Exercice) :

1. Appeler les sapeurs-pompiers (18) pour leur signaler qu'un exercice d'évacuation va débuter dans vos locaux. Les observateurs prennent leur place.

2. Déclencher ou faire déclencher l'alarme incendie du bâtiment.  
Les observateurs déclenchent leurs chronomètres.

3. Évacuation des locaux. Les salariés(es) doivent rejoindre au plus vite le point de rassemblement, sans précipitation et en veillant à fermer toutes les portes et toutes les fenêtres.
4. Rassemblement des personnes. Lorsque toutes les personnes sont au point de rassemblement les observateurs notent le temps mis pour évacuer le bâtiment.
5. Vérification des effectifs. Un appel voire un pointage des personnes présentes est réalisé afin de s'assurer que tout le monde soit sorti des locaux.
6. On annonce la fin de l'exercice et permettre aux personnes de reprendre leur activité.
7. Appeler les sapeurs-pompiers pour annoncer la fin de l'exercice et vérifier si des personnes ont téléphoné aux secours durant l'exercice.
8. Faire un bilan de l'exercice avec les observateurs.
9. Définir et mettre en œuvre des solutions pour améliorer les conditions d'évacuation des locaux ou pour remédier aux anomalies constatées.
10. Communiquer à tous un compte-rendu de l'exercice réalisé et une information sur les mesures complémentaires mises en œuvre.



## PREVENTION GAGNANTE BTP

***En Savoir Plus :***

### Performance Economique

**La formation au risque d'incendie : quelles obligations pour l'employeur ? INRS mise à jour 12/2022**

**Prévention des incendies sur les lieux de travail Aide-mémoire juridique INRS TJ 20 mise à jour :11/2018**

**Organiser un exercice d'évacuation CDG 25 : 08/2019**